

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE TROIS-PISTOLES**

**COPIE DE RÉOLUTION  
le 25 mars 2002**

Lors de la rencontre de la Jeune Chambre des Basques tenue le 21 mai 2002 à 7h00 au restaurant Le Gondolier de Trois-Pistoles et à laquelle sont présents les membres suivants : Caroline Beaulieu, Denise Sénéchal, Sophie Beaulieu, Steve Devost, Patrick Belzile, Bernard D'Amours et Carl Charron formant quorum sous la présidence de Bernard D'Amours, président de la Jeune Chambre des Basques.

**RÉSOLUTION #11**

-Attendu que le ministère des Transports (le promoteur) projette de prolonger l'autoroute 20 entre Cacouna et Trois-Pistoles;

-Attendu que la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) invite la population et les intervenants du milieu à s'exprimer sur le projet lors de la deuxième partie de l'audience publique dès le 10 juin 2002 à Trois-Pistoles;

-Attendu que ce projet prévoyait à l'origine (en juin 2000) des échangeurs à Isle-Verte (route vers Saint-Paul-de-la-Croix), à Saint-Éloi et à Trois-Pistoles;

-Attendu que le projet d'autoroute 20 Trois-Pistoles/Cacouna tel que proposé par le ministère des Transports du Québec a été bonifié depuis 2 ans de deux échangeurs (un à la fin actuelle de l'autoroute 20 à Cacouna, en zone agricole et où il n'y a pas de village, et un autre à l'Isle-Verte ouest) afin semble-t-il de favoriser le développement de ces milieux;

-Attendu que la MRC des Basques et des municipalités du territoire ont demandé également un échangeur à Rivière-Trois-Pistoles afin notamment de desservir ce pôle démographique, économique et touristique d'importance;

-Attendu que l'on retrouve dans l'axe de la route 132 (porte d'entrée touristique de la région des Basques) et de la rue Notre-Dame Ouest (porte d'entrée touristique de Trois-Pistoles) la troisième plus importante halte touristique du Bas-Saint-Laurent; laquelle offre un panorama irremplaçable, des aires de pique-nique, des sentiers pédestres, des belvédères avec vue imprenable sur le fleuve et, prochainement, un point d'accueil du Parc marin Saguenay-Saint-Laurent; cette halte qui dessert l'ensemble des municipalités de la région des Basques est un élément clé pour l'avenir économique de la région des

Basques et en particulier des PME touristiques qui la composent; elle ne peut être déplacée et elle est irremplaçable;

-Attendu que l'on retrouve dans l'axe de la route 132 (porte d'entrée de la région des Basques) et de la rue Notre-Dame Ouest (porte d'entrée de Trois-Pistoles) de nombreux commerces et services de type PME qui doivent compter sur un accès efficace et sécuritaire vers l'ouest (vers Rivière-du-Loup, un pôle d'attraction régional); sans un accès à l'autoroute dans le secteur ouest de Rivière-Trois-Pistoles, c'est la partie ouest de Trois-Pistoles et le secteur Rivière-Trois-Pistoles qui souffriront directement de la venue de l'autoroute 20; et c'est toute la région des Basques, déjà en situation précaire sur le plan économique, qui risque de difficilement s'en remettre;

-Attendu que l'on retrouve dans l'axe de la route 132 et de la rue Notre-Dame Ouest de nombreux transporteurs et industries qui doivent compter sur un accès efficace et sécuritaire vers l'ouest (leur principale destination);

-Attendu que sans un échangeur à Rivière-Trois-Pistoles, l'accès à l'autoroute 20 de tout le secteur à l'ouest du centre-ville de Trois-Pistoles se ferait (théoriquement) via la route de la Station à Saint-Éloi, lequel accès sera dangereux et difficile à utiliser en hiver en raison notamment du secteur de Pointe-à-la-Loupe et de la côte de la Mer (près de la route 132);

-Attendu la présence à Saint-Éloi d'un important centre de criblage de grains et d'une trentaine d'entreprises agricoles, parmi les plus dynamiques du Bas-Saint-Laurent, et que ces industries nécessitent ensemble des centaines de voyages en camions-remorques annuellement;

-Attendu la difficulté qu'éprouvent certains camions-remorques à monter la côte de la Mer (route de la Station / 132);

-Attendu que la région des Basques, une région prête à se prendre en main pour son développement, ne doit pas faire les frais d'économie sur la base de critères inéquitables et inappropriés à une région davantage rurale;

-Attendu la Politique nationale sur la Ruralité du gouvernement québécois;

-Attendu que le projet d'autoroute 20 Trois-Pistoles/Cacouna est déterminant pour l'avenir économique et social de la région des Basques;

**POUR CES MOTIFS,**

**Il est proposé par Steve Devost**

**Appuyé par Carl Charron**

**Et résolu à l'unanimité**

-Que la Jeune Chambre des Basques demande à la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) d'exiger au promoteur, le ministère